

LETTRE PASTORALE de Monseigneur l'Evêque de Montréal aux Fidèles de la Ville et Paroisse de Ville Marie, pour leur annoncer l'ouverture d'une Retraite.

IGNACE BOURGET, par la miséricorde de Dieu et la grâce du St. Siège Apostolique, Evêque de Montréal, &c., &c., &c.

A TOUS LES FIDELES de la Ville Episcopale, Salut et bénédiction en Notre Seigneur.

DEPUIS, Nos Très Chers Frères, qu'il a plu à Dieu de Nous imposer le terrible fardeau de l'Épiscopat, Nous ressentons pour vous tous, une tendresse spéciale, en sorte que nous pouvons, dans la sincérité de notre cœur, dire de vous ce que l'Apôtre disait des habitans de la ville de Philippe : *Dieu m'est témoin avec quelle tendresse je vous aime tous dans les entrailles de J. C.* (Phil. 1, 8,) Et comment n'aimerions-Nous pas une ville qui est l'objet de l'affection maternelle de la Divine Marie, une ville qui portant le glorieux nom de *Marie*, a été bâtie sur les fondemens de la solide piété de vos pères pour cette reine de l'univers ; une ville qui renferme, dans son enceinte, tant de monumens précieux élevés et religieusement consacrés à *Marie* ; une ville qui compte parmi ses nombreux habitans tant d'âmes dévouées à *Marie* ; une ville enfin qui, après avoir été le berceau de notre Vénérable Prédécesseur, est devenue le siège d'honneur, où cet Illustre Prélat, la gloire d'une ville si distinguée, est venue se reposer sur les dernières années de sa laborieuse et infatigable carrière. Aussi *Dieu Nous est témoin, N. T. C. F. que Nous ne cessons de penser à vous dans nos prières que Nous désirons... vous faire part des dons spirituels* que Nous sommes chargé de vous communiquer, pour vous affermir dans la pratique de vos devoirs religieux, (Rom. 1, 9, 10, 11,) En qualité de Pasteur des Âmes, Nous pouvons et Nous devons